



Conseil d'administration

331^e session, Genève, 26 octobre-9 novembre 2017

GB.331/LILS/2(Add.)

Section des questions juridiques et des normes internationales du travail
Segment des normes internationales du travail et des droits de l'homme

LILS

Date: 31 octobre 2017

Original: anglais

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Initiative sur les normes: Rapport de la troisième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes

Rapport du Bureau présenté en vertu du paragraphe 17 du mandat du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes

Addendum

Dispositions financières à prendre en vue des deux prochaines réunions du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes (2018-19)

1. Aux termes du paragraphe 14 de son mandat, le Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes (Groupe de travail tripartite du MEN) «tient une réunion annuelle d'une semaine, à moins que le Conseil d'administration n'en décide autrement»¹.
2. Les deux premières réunions du Groupe de travail tripartite du MEN ont eu lieu en février et en octobre 2016². A sa troisième réunion, qu'il a tenue du 25 au 29 septembre 2017, le Groupe de travail tripartite du MEN a décidé que sa quatrième réunion aurait lieu du 17 au 21 septembre 2018 et a recommandé au Conseil d'administration d'envisager la possibilité qu'il examine à cette occasion 11 instruments figurant dans son programme de travail

¹ Document [GB.325/LILS/3](#).

² Documents [GB.326/LILS/3/2](#) et [GB.328/LILS/2/1\(Rev.\)](#).

initial ³. La date et le sujet de la cinquième réunion du Groupe de travail tripartite du MEN, qui se tiendra en 2019, seront arrêtés par le groupe à sa quatrième réunion.

3. Etant donné que le programme et budget pour 2018-19 ne prévoit pas de crédits destinés à couvrir le coût des réunions que le Groupe de travail tripartite du MEN tiendra au cours de la période biennale en question, des dispositions financières devraient être prises.
4. Le coût des réunions que le Groupe de travail tripartite du MEN tiendra pendant la période biennale 2018-19 est estimé à 397 600 dollars des Etats-Unis (dollars E.-U.) par réunion. Ce montant se décompose comme suit:

	Dollars E.-U.
Frais de voyage (président et membres du Groupe de travail tripartite du MEN)	98 050
Frais de voyage (représentants d'autres organisations internationales)	45 970
Interprétation	103 000
Traduction	37 940
Documents	1 110
Suivi des recommandations	111 530
Total	397 600

5. L'augmentation du budget estimatif des réunions du Groupe de travail tripartite du MEN pour la prochaine période biennale par rapport à celui prévu pour la période biennale 2016-17 (176 800 dollars E.-U.) est due aux facteurs ci-après:

- *l'estimation précédente était fondée sur la tenue d'une réunion de trois jours*: en revanche, l'estimation actuelle est établie sur la base d'une réunion de cinq jours, comme le prévoit le mandat du Groupe de travail tripartite du MEN;
- *le coût de la participation de représentants d'autres organisations internationales*: en vertu du paragraphe 21 de son mandat, le Groupe de travail tripartite du MEN peut décider d'inviter des représentants des organisations internationales intéressées à assister à ses réunions. A sa troisième réunion, le Groupe de travail tripartite du MEN a accueilli trois représentants d'organisations internationales et est convenu que son président et ses vice-présidents pourraient décider à une date ultérieure s'il y avait lieu d'inviter à la quatrième réunion, en 2018, des représentants d'organisations internationales intéressées et d'autres organes de l'OIT ⁴. Etant donné le caractère technique des instruments qui seront examinés à cette réunion, une telle participation pourrait être utile. Des fonds ont été prévus pour financer cette participation jusqu'à concurrence de huit représentants en raison de la diversité des sujets qui seront traités;
- *les coûts de traduction*: il est ressorti des travaux des trois premières réunions du Groupe de travail tripartite du MEN que l'élaboration d'un grand nombre de documents préparatoires, en trois langues, était nécessaire pour faciliter l'examen des normes internationales du travail. Aussi faut-il prévoir des fonds pour la traduction de ces documents;

³ Document GB.331/LILS/2, paragr. 4.

⁴ Document GB.331/LILS/2, appendice, paragr. 30.

- *le coût du suivi des recommandations du Groupe de travail tripartite du MEN:* le Groupe de travail tripartite du MEN a prié le Bureau de faire du suivi de ses recommandations une priorité; des ressources additionnelles devront donc être allouées pour financer six mois de travail au titre d'un appui professionnel.
6. Compte tenu de ce qui précède, le coût estimatif des deux réunions que le Groupe de travail tripartite du MEN tiendra au cours de la période biennale 2018-19 s'élève à 795 200 dollars E.-U. au total.

Projet de décision

7. *Le Conseil d'administration décide que le coût des deux réunions que le Groupe de travail tripartite du MEN tiendra au cours de la période biennale 2018-19, estimé à 795 200 dollars E.-U., devrait être financé en premier lieu à l'aide des économies réalisées au titre de la partie I du budget pour 2018-19 ou, à défaut, au titre de la partie II, étant entendu que, si cela se révélait impossible, le Directeur général proposerait d'autres méthodes de financement.*